

## Mairie de Perche en Nocé

### Séance du conseil municipal du 13 avril 2016

**Présents** : M.Mmes Pecchioli, Planchenault, Gouault, Verney, Peillon, Massola, Beauchet, Biffard, Boucault, Chalembert, Chalette, Corbin, Guérin, Guillaume, Guiot, Hubert, Lenaerts, Lesieur, Letourneur, May, Olivier, Peuvret, Potts, Quineau, Vail  
**Excusés** : Mme Hubert, Mme Landemaine (pouvoir à M. Verney), M. Chalette, M. Olivier.

Ajout d'une question à l'ordre du jour : désignation de deux délégués titulaires et deux suppléants au sein du conseil d'administration du Parc du Perche, ce qui est accepté.

#### 1) Approbation du dernier compte-rendu

Il est approuvé à l'unanimité.

#### 2) Désignation de délégués au sein du comité syndical du Parc du Perche

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 13 janvier 2016 désignant les représentants (un délégué titulaire et un suppléant par commune historique) de Perche en Nocé auprès du comité syndical du Parc du Perche. Le contrôle de légalité n'a émis aucune observation écrite à cette délibération.

Finalement, il est décidé d'élire les délégués suivants :

Délégués titulaires : Jean-Claude BEAUCHET et Philippe PLANCHENAUULT  
Délégués suppléants : Caroline PEUVRET et Thierry CORBIN

#### 3) Passage de la régie assainissement de Colonard-Corubert en délégation de service public

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer la régie assainissement collectif de Colonard-Corubert en délégation de service public afin d'harmoniser ce mode de gestion sur Perche en Nocé.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de lancer une consultation de délégation de service public pour la gestion de l'assainissement collectif de la commune déléguée de Colonard-Corubert et autorise le maire à signer tous documents concernant cette délibération

#### 4) Etude de l'assainissement du bourg de Saint Jean de la Forêt

La commune de Saint Jean de la Forêt avait contracté un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'assainissement collectif du bourg avec le bureau d'études SA2E sis 23, rue Capelle 14920 Mathieu.

Il est proposé la continuité de ce dossier sous l'entité de Perche en Nocé.

Le conseil municipal décide de reprendre l'étude d'assainissement collectif du bourg de Saint Jean de la Forêt contractée avec le bureau d'études SA2E et de signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre et tous documents relatifs à cette étude.

#### Planning :

- Etude et montage financier en 2016,
- Appel d'offres fin 2016,
- Travaux : début 2017

Tarif des branchements à étudier (25 branchements).

## 5) Renouvellement d'un poste d'emploi d'avenir

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un poste d'employé communal avait été créé en juillet 2015 en contrat Emploi d'Avenir sur la commune déléguée de Préaux du Perche à raison de 28 heures hebdomadaires. Le contrat de travail annuel de cet agent se termine le 19 juillet 2016.

Vu que l'agent apporte entière satisfaction, le conseil municipal, décide de renouveler le poste d'employé communal en contrat Emploi d'Avenir pendant un an soit du 20 juillet 2016 au 19 juillet 2017 aux mêmes conditions que le précédent contrat et autorise le maire à signer le contrat de travail.

## 6) Adhésion à l'assurance chômage

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une adhésion à l'assurance chômage est nécessaire pour les salariés non titulaires ou non statutaires embauchés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la commune de Perche en Nocé.

Le conseil municipal est favorable à cette adhésion et autorise le maire à signer le contrat d'adhésion avec l'URSSAF.

Philippe Planchenault, adjoint en charge de la gestion du personnel, dresse un état des lieux.

-agents techniques : départ de Jean-Pierre Heuvin au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Ce temps de travail sera repris par le personnel existant ayant un temps de travail à temps non complet.

- agents administratifs : de nombreuses heures excédentaires ont été réalisées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Depuis, les heures sont revenues à un niveau à peu près normal.  
Une réflexion sera à mener sur le temps de travail alloué aux secrétaires pour les réunions.

Les congés des agents seront consultables dans les mairies.

## 7) Encaissement des concessions funéraires

Le conseil municipal décide d'encaisser les concessions funéraires en totalité sur le budget général.

## 8) Transfert du patrimoine

Monsieur Verney indique que monsieur Lamirault préparera le transfert du patrimoine des communes de Préaux du Perche et de Saint Jean de la Forêt le 2 mai prochain.

Dès que l'acte administratif est prêt :

=> délibération du conseil municipal,

=> transmission à madame Demouzon

En cas d'opérations ponctuelles (vente de chemins, ...), un acte administratif peut être pris à part.

## 9) Vente de chemins

Monsieur Hermand passera lundi 18 avril prendre connaissance des dossiers de Colonard-Corubert, Saint Jean de la Forêt et Préaux du Perche.

Procédure :

- Demander une estimation du tarif de chaque parcelle aux Domaines,
- Bornage,
- Lancement de l'enquête publique.

## **10) Tarif location ancienne cantine de Colonard**

Monsieur Verney, maire délégué de Colonard-Corubert propose de louer les anciens locaux de restauration scolaire de Colonard-Corubert à des particuliers. La capacité de cette salle est de 30 personnes maximum.

Le conseil municipal décide de louer les anciens locaux de restauration scolaire de Colonard-Corubert à des particuliers et fixe ainsi les tarifs :

- o vin d'honneur : 25 €,
- o repas (week-end) : 50 €
- o caution : 100 €

## **11) Transport à la demande**

Une convention sera signée entre la commune de Perche en Nocé et la CDC du Pays Bellémois pour une durée d'un an (jusqu'en juin 2017).

## **12) Rapport 2014 du SIAEP Perche Sud**

Thierry Corbin présente le rapport 2014 du SIAEP Perche Sud.

## **13) Renégociation des contrats de maintenance :**

Le conseil municipal est favorable à cette renégociation

## **14) Evolution du corps médical**

M. Pecchioli a rencontré M. Gal, président de l'Ordre des Médecins de l'Orne pour faire un point sur la pharmacie et les médecins de Nocé.

Un autre rendez-vous est prévu le 25 avril avec le Sous-Préfet, M. Gal et les médecins.

## **15) Renégociation des emprunts**

Une renégociation sera faite par organisme prêteur.

## **16) Questions diverses :**

- Mise en vente de la maison de la presse de Nocé,
- Thierry Corbin propose de mettre en place une formation gestes et premiers secours pour la population.

